



Utiliser le logiciel TRACES à l'export



VetAgro Sup

Durée : une demi-journée

Dates et lieux :

- 28 mars (9h30-12h30)
- Paris (Ministère de l'agriculture)

Public :

- Exportateurs (tous secteurs)
- Fédérations professionnelles
- Agents des DDCSPP et DRAAF

Organismes presentis pour intervenir :

- Commission européenne
- FranceAgriMer / UAEXP
- MAAF / DGAL

Responsable pédagogique :

Jean-Bernard Dereclenne, ENSV

Informations :

formco.ensv@ensv.vetagro-sup.fr

Inscriptions :

v. Coupon-réponse joint

Commanditaire :

- FranceAgriMer
- Ministère chargé de l'agriculture (DGAI)

Contexte :

Suite à la négociation d'accords de libre échange (AELE), la Commission européenne a négocié des certificats sanitaires d'exportation à l'échelle de l'Union européenne, c'est-à-dire identiques pour tous les Etats membres.

L'outil de gestion communautaire permettant de gérer les mouvements d'animaux et les flux de produits d'origine animale est le système TRACES (*TRAdE Control and Expert System*). Utilisé à l'origine pour gérer les mouvements d'animaux et de produits d'origine animale tant à l'intérieur de l'Union européenne (UE) qu'à l'importation, TRACES contient désormais des informations relatives aux exportations vers les pays tiers pour les couples pays/produits concernés par des ALE.

Or, les opérateurs privés et les services impliqués dans l'exportation n'ont, souvent, pas habitude de cet outil d'apparition récente dans leur champ d'activités. Pour cette raison, ils ont exprimé un besoin de formation pour se familiariser à cette nouvelle procédure qui a vocation à se développer.

Objectif général :

- Présenter l'outil TRACES et son utilisation pour l'exportation de produits agricoles et agroalimentaires ;
- Présenter les aides disponibles pour cette utilisation.

Objectifs pédagogiques :

- Fournir aux exportateurs et aux services les éléments pratiques pour l'utilisation de TRACES à l'exportation : modalité de connexion, consultation des certificats sanitaires, utilisation de l'outil, etc. ;
- Présenter aux exportateurs et aux services les aides disponibles (guides, aide en ligne...) pour cette utilisation ;
- Former des personnes ressources qui, en France, pourront répliquer la formation au niveau régional.

Contenu :

- Présentation de l'outil TRACES et de son utilisation par la Commission européenne ;
- Présentation des aides aux utilisateurs par la Commission européenne, la DGAL et FranceAgriMer.